

LA COMPAGNIE DES ALPES ACCÉLÈRE SA TRAJECTOIRE NET ZÉRO CARBONE DANS LES DOMAINES DE MONTAGNE

RÉDUCTION IMMÉDIATE DE 72% DE SES GESⁱ EN ÉLIMINANT LES ÉNERGIES FOSSILES POUR SES DAMEUSES DÈS LA SAISON HIVER 2022/2023

Paris, le 25 avril 2022 - Le Groupe s'est fixé pour objectif depuis le 1^{er} juin 2021 l'atteinte du Net Zéro Carbone (NZC) à horizon 2030. Outre ses actions de moyen terme, il acte dès à présent le passage au biocarburant de synthèse HVO (huile végétale hydrotraitée produite à base de déchets) pour l'ensemble de son parc de dameuses dans les domaines skiables. Les différentes initiatives déployées visent avant tout la réduction de l'empreinte carbone du Groupe ; pour les émissions résiduelles, il privilégiera des projets de séquestration carbone locaux qui permettent de contribuer à l'atteinte du net zéro carbone des territoires d'implantation de ses sites.

Suppression des émissions liées au damage

Le damage représente la première source d'émission de GES des activités de montagne du Groupe, avec près de 80% de son empreinte carbone directe du fait de l'usage des énergies fossiles. Réduire nos consommations et sortir des énergies fossiles sur ce poste est donc un sujet prioritaire pour la CDA.

La CDA élimine les énergies fossiles pour l'ensemble de ses dameuses dès la prochaine saison

A la suite d'un test concluant mené aux Arcs puis à la Plagne, la CDA décide du **passage de l'intégralité de son parc de dameuses au carburant de synthèse HVO** à compter de la saison prochaine.

D'origine 100% renouvelable et fabriqué à partir de déchets de graisses et d'huiles végétales usagées, et sans huile de palme, compatible avec les appareils de l'ensemble des constructeurs partenaires du Groupe, ce substitut au diesel réduit de 90% le CO₂ et de 65% les particules fines émises. La migration de l'intégralité des 130 dameuses permettra, sur l'ensemble de la saison 2022-2023, une réduction de 9.900 tonnes équivalent CO₂ à l'usage par an, soit l'équivalent de 72% des émissions carbone directes des activités montagne hors électricité.

Par ailleurs, les régies des pistes de Tignes, Val d'Isère et Saint Martin de Belleville (Les Menuires) ont manifesté leur intérêt pour accompagner le groupe dans ses engagements et sa trajectoire NZC. Les sociétés de remontées mécaniques de la CDA se sont engagées à prendre à leur charge le surcoût de ce carburant pour ces régies qui s'inscriront ainsi dans le dispositif.

Première dameuse électrique « Made in Alpes »

Parallèlement à cette décision immédiate, et dans le cadre d'une transformation de moyen terme, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est engagée pleinement dans le soutien R&D de CM DUPON – entreprise



familiale iséroise et seul fabricant français de dameuses – pour lancer plusieurs chantiers expérimentaux visant à **développer une dameuse bas carbone**.

Cet hiver, un **prototype de dameuse électrique** a été testé à La Plagne : les tests d'autonomie et de consommation se sont révélés plus que concluants. Cet appareil permet l'économie moyenne de 80 tonnes équivalent CO2 à l'usage par an (soit 500 tonnes équivalent CO2 sur la durée de vie d'une dameuse y compris fabrication des batteries) et une suppression des fluides hydrauliques.

Par ailleurs, et parallèlement, la CDA et CM DUPON travaillent dès à présent **sur un prototype avec prolongateur d'autonomie à hydrogène**, qui sera testé dès l'hiver prochain.

La CDA a d'ores-et-déjà confirmé son intérêt pour la commande de futures dameuses bas carbone au fabricant CM DUPON.

Le choix des motorisations, électriques à batteries ou hydrogène ou hybrides, sera opéré selon leur pertinence face à chaque usage, pour trouver la meilleure solution permettant la transition de nos 130 dameuses d'ici 2030.

Contribuer au net zéro carbone sur le territoire

Séquestration carbone locale avec l'Office National des Forêts (ONF)

Afin de compléter ses efforts de réduction de son impact carbone, le Groupe s'est rapproché de l'ONF pour établir un **partenariat sur 10 ans** pour séquestrer ses émissions résiduelles au plus près de ses sites d'implantation. La CDA financera ainsi dès cette année 50 hectares de reboisement en forêts domaniales de Savoie, Haute-Savoie et Hautes-Alpes, au plus proche de ses domaines skiables, et 50 hectares dans l'Oise à proximité du Parc Astérix. Dans tous les cas, il s'agit de reboisements de forêts en mauvais état ne jouant plus leur rôle de séquestration de carbone.

Sur le principe d'un plan triennal 2023-2025 et en partenariat avec les communes et l'ONF, la première étape de cette démarche dispose d'un potentiel supplémentaire d'environ 150 hectares de reboisement ou nouveaux boisements, à l'échelle du département de chacun de ses sites. Au total, les 250 hectares permettront de séquestrer jusqu'à 45.000 tonnes de CO2 sur les 30 prochaines années. Cette démarche est par ailleurs porteuse de co-bénéfices pour la biodiversité des sites et participe à l'adaptation des forêts au changement climatique. De nouveaux plans triennaux compléteront le dispositif tout au long du partenariat et chaque projet sera soumis au Label Bas Carbone.

Agir pour réduire l'empreinte mobilité des visiteurs

Au-delà de son périmètre premier (scope 1 et 2), lié immédiatement et directement à ses activités, la CDA agit également, dès qu'elle le peut, pour offrir des solutions visant à réduire l'empreinte carbone liée à la mobilité des visiteurs des stations (scope 3).

Des bus électriques à Val d'Isère et à Tignes

Le test cette saison d'une navette électrique à Val d'Isère et Tignes (dans le cadre de la démarche "mobilité

douce" initiée par les collectivités) a confirmé la pertinence de cette solution y compris dans des conditions de froid intense, altitude et dénivelé. La CDA a donc décidé de faire migrer progressivement sa flotte de bus en station vers une motorisation électrique avec des modèles fabriqués en France, en accord avec les collectivités concernées.

Étalée sur plusieurs années en cohérence avec le calendrier de renouvellement de sa flotte de bus, cette initiative permettra une économie de 18 tonnes équivalent CO2 par an et par véhicule.

Premier bilan du Travelski Express

Malgré l'impossibilité pour les clients anglais de se rendre en France jusqu'à la fin du mois de janvier 2022, la réouverture de la ligne Londres-Moutiers-Bourg-Saint-Maurice par la Compagnie des Alpes a été un succès ; les rotations de fin février jusqu'à avril ont affiché des taux d'occupation élevés. Au final, le nombre de visiteurs convoyés pendant la saison de ski 2021 – 2022 correspond à l'équivalent de 80 vols en avion, pour une émission par visiteur plus de 10 fois inférieure.

Pour Dominique THILLAUD, Directeur général de la CDA : « **Face aux multiples enjeux auxquels la montagne française doit faire face, la Compagnie des Alpes est déterminée à explorer de nouvelles approches au cœur même de ses activités, notamment dans les domaines skiabiles, afin de partager et avancer avec l'ensemble des acteurs du territoire vers un avenir durable et avec une conviction forte : il existe un espace pour réconcilier économie et transition écologique** »

A PROPOS DE COMPAGNIE DES ALPES

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd'hui 10 domaines skiabiles et 12 parcs de loisirs de grande renommée dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité, au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d'assistance et de conseil dans diverses régions du monde. Parce qu'il suit au plus près les besoins et attentes de ses clients et parties prenantes, le Groupe s'est progressivement développé sur de nouveaux métiers comme l'hébergement et la distribution, au travers de filiales spécialisées : des expertises au-delà de ses métiers traditionnels, pour « faire le mieux ce qui compte le plus ».

ⁱ GES : Gaz à Effet de Serre – Les émissions carbone hors électricité des Domaines skiabiles sur l'année de référence 2018-2019 (retraitées des 2Alpes) sont de 14 000 teq CO2.

CONTACT PRESSE

Xavier YVON - Corpus - xavier.yvon@corp-us.fr - +33.6 88 29 72 37

Sandra PICARD - Directrice Communication, Marque et RSE
sandra.picard@compagniedesalpes.fr - +33 1 46 84 88 53



www.compagniedesalpes.com